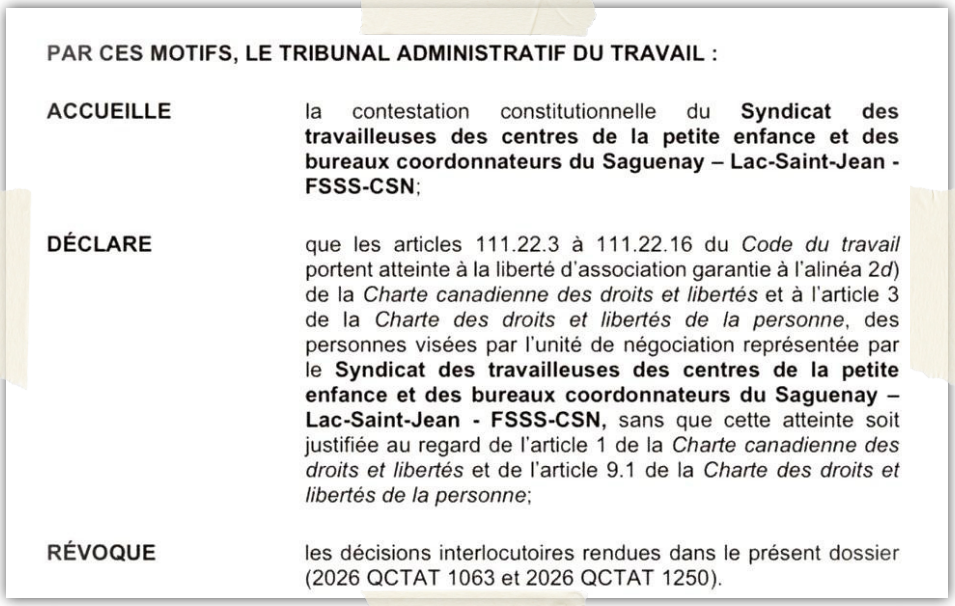
LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 39, numéro 2 – 4 novembre 2026

DÉBOULONNAGE EN COUR[S]



PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL :

ACCUEILLE	la contestation constitutionnelle du **Syndicat des travailleuses des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs du Saguenay – Lac-Saint-Jean - FSSS-CSN**;
DÉCLARE	que les articles 111.22.3 à 111.22.16 du *Code du travail* portent atteinte à la liberté d'association garantie à l'alinéa 2*d*) de la *Charte canadienne des droits et libertés* et à l'article 3 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, des personnes visées par l'unité de négociation représentée par le **Syndicat des travailleuses des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs du Saguenay – Lac-Saint-Jean - FSSS-CSN,** sans que cette atteinte soit justifiée au regard de l'article 1 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de l'article 9.1 de la *Charte des droits et libertés de la personne*;
RÉVOQUE	les décisions interlocutoires rendues dans le présent dossier (2026 QCTAT 1063 et 2026 QCTAT 1250).

Stéphanie Bellemare-Page
Annie Bradette
Isabelle Cabot
Nicolas Chalifour
Émilie Charbonneau
Catherine Elliott-Ledoux
Claudie Hamel
Phyllis Katrapani
Rachel Lamoureux
Philippe Maurice
Julia Pawlowicz
Lurdez Prieto-Vargas
Dominic Proulx

ICONOGRAPHIE

Catherine Elliott-Ledoux, Cinéma et communication

En parcourant ma photothèque, je réalise que le sujet de mes photos m'importe peu. Ce qui m'appelle, comme je vous l'ai partagé lors du dernier numéro, c'est le cadrage, ses verticales, ses horizontales, sa profondeur. Tout comme les murs, les rues ou les clôtures, qui se retrouvent fréquemment dans mon travail, l'arbre est un magnifique élément vertical, qui a la particularité d'osciller ou de dessiner des dentelles sur le ciel et au sol. Les multiples symboles qui lui sont attribués ne m'interpellent pas, ou alors très peu ; il m'offre surtout des compositions multiples. Il se fait élément architectural et, en même temps, laisse deviner un mouvement quand le vent souffle. Cette occasion de publier mes photographies dans notre journal me révèle que j'aime « composer » une image sans présence humaine. Je vous souhaite un bel automne. ◄



Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Marco Bergeron, Nicolas Chalifour, Émilie Jobin, Rachel Lamoureux, Leïla Nouar et Camille St-Germain. La mise en pages est de Giuseppe Arcuri. À moins d'avis contraire, les articles publiés expriment uniquement les opinions de leurs autrices ou auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction. Visitez notre site : sppcem.ca. Suivez-nous sur Facebook.

LA VIE (SYNDICALE) POURSUIT SON COURS

Phyllis Katrapani, Présidente

L'automne bat son plein. Nous avons voté. Nous avons passé le cap de la mi-session, changé l'heure, rangé les costumes et décorations d'Halloween et, peut-être pas tout à fait, épuisé les réserves de bonbons. Si le thème de l'Halloween 2025 dans le monde syndicaliste était « Les horreurs caquistes », un an plus tard, nous avons eu droit à une victoire syndicale. Au début octobre, le Tribunal administratif du travail (TAT) a déclaré « constitutionnellement inopérants » les articles 111.22.3 à 111.22.16 du Code du travail, soit le régime des services assurant le bien-être de la population (SBEP) introduit par la loi 14 (ancien projet de loi 89).

Rappelons que ces dispositions obligeaient les employées d'un centre de la petite enfance, le Jardin de Robi (premières syndiquées à y être assujetties), à assurer un service alors qu'elles étaient en grève générale illimitée, en octobre dernier. Le TAT donne raison à la CSN et aux autres centrales syndicales qui contestaient la loi 14, jugeant que ses articles portent atteinte à la liberté d'association garantie par la Charte canadienne des droits et libertés, et par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Cette importante décision fera sans doute jurisprudence. Le SPPCEM félicite haut et fort ces travailleuses du Jardin de Robi qui se sont non seulement battues pour leurs droits, mais pour ceux de toutes les travailleuses et tous les travailleurs du Québec.

Le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon disait le 24 septembre lors d'une rencontre préélectorale avec la présidente de la FTQ, Magali Picard, vouloir « revisiter » la loi 14 ainsi que la loi 4 (initialement projet de loi 3), qui porte sur la gouvernance et la transparence des syndicats. Il reste à voir comment il honorera sa promesse. Toujours est-il que, depuis le 2 octobre 2026, le SPPCEM est tenu de modifier ses statuts et règlements, chose qui sera faite en assemblée générale du mois de décembre, afin de se conformer aux nouvelles obligations introduites par la loi 4. Pensons notamment à l'article portant sur le vote à scrutin secret (par exemple, lors d'un vote de grève, une élection au comité exécutif ou une entente de principe) pour permettre le vote sur une période de 12 heures, fenêtre de temps réservée exclusivement aux membres ayant assisté à l'assemblée générale en lien avec le vote.

Au niveau local, la mi-session a été ponctuée par notre assemblée générale du 14 octobre, qui fut l'occasion d'une consultation syndicale sur la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), à laquelle ont participé 130 membres du corps professoral et qui a duré près de quatre heures. La discussion a été riche, le débat, constructif, particulièrement au sujet d'éléments qui pourraient porter atteinte à notre autonomie et à notre expertise professionnelles. Nous sommes ressorti·es de cette assemblée fort·es d'une position syndicale claire. Les consultations individuelle et départementale se déroulent au moment de la rédaction de ces lignes. C'est un dossier qui nous occupera encore quelques mois.

Le SPPCEM a tenu sa première rencontre du nouveau comité syndical de lutte contre le racisme et la discrimination, ce qui a permis aux membres présent·es de dégager un certain nombre de problèmes qu'iels observent au sein de l'institution. Des questions portant sur l'accès à l'égalité en emploi ont été soulevées. Que fait le collège pour intégrer les nouvelles personnes enseignantes issues des minorités ethniques et des minorités visibles ? Que fait-il pour que les départements soient formés ou sensibilisés à ces enjeux ? La nécessité d'offrir un enseignement antiraciste, de décoloniser les savoirs et de créer un espace pour échanger entre profs autour de ces idées a aussi fait l'objet de discussions fécondes.

Alors que nous nous dirigeons vers la fin de 2026, nous approchons aussi du début de la prochaine ronde de négociations de notre convention collective 2028-2033. Depuis l'an dernier, le comité syndical de négociation multiplie les visites départementales afin de recueillir les préoccupations de l'ensemble des professeur·es pour se préparer à la venue, au début 2027, du comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ (CNM) tout récemment élu. C'est un nouveau cycle qui risque d'être mouvementé, alors que le milieu syndical a essuyé de grosses attaques ces dernières années, que le tissu social s'effrite, que les inégalités se creusent de jour en jour, que les citoyen·nes en ont assez de leurs services publics en décrépitude, que les étudiant·es peinent à envisager un avenir meilleur. Si les tensions sont plus que vives chez nos cousins français, ce serait faire l'autruche de penser que le climat social ne se dégrade pas au Québec.

Dans le film *Do the Right Thing*, du cinéaste américain Spike Lee (1989), film qui ne prend pas une ride 37 ans plus tard, Mister Señor Love Daddy, animateur de la radio locale, incarné par Samuel L. Jackson, observe et commente les tensions dans son quartier, Bed-Stuy, à Brooklyn : « Est-ce qu'on va vivre ensemble ? Allons-nous vivre ensemble ? » ◄

VOYAGE AU LONG COURS

Nicolas Chalifour, V.-P., information, communications et mobilisation

Le 24 octobre, les délégué·es issu·es des quarante-cinq syndicats de notre fédération ont élu les membres de notre prochain Comité de négociation et de mobilisation (CNM). C'est donc cordé·es serré dans une salle de réception du Courtyard Marriott de Laval, parmi de vastes boulevards, des bâtiments neufs ou en chantier, des grues scintillantes et des champs damassés d'infinis stationnements, que les cinq recrues se sont embarqué·es dans la grande aventure du renouvèlement de notre convention collective, un périple dont iels ne reviendront fort probablement qu'en 2029.

Ce noyau du CNM élu par l'assemblée du Regroupement cégep est complété par deux autres membres : la coordonnatrice dudit regroupement et une personne conseillère de la FNEEQ, nommée par ses pairs, qui y assurera la fonction de porte-parole. L'élection de trois femmes et de deux hommes à ce noyau – une majorité féminine, ce qui est une première – est déjà, en quelque sorte, un gain historique. Ces élu·es issu·es de deux cégeps situés en région et de trois autres sis sur l'île de Montréal sont : Sébastien Adam du cégep de Rosemont, Roxane Fortier du cégep de Thedford, Sylvain Jomphe du cégep de Jonquière, Maria Mastorakos du cégep John-Abbott et Nathalie Pilon du cégep de Maisonneuve. Voyons de qui il s'agit.

Sébastien Adam

Élu au poste de responsable de l'information et de la mobilisation, Sébastien Adam se retrouve à la proue du CNM. Adam est un professeur de psychologie qui cumule plus de huit ans d'expérience au sein de l'exécutif syndical de son collège, dont deux ans à la présidence et quelques autres au poste de vice-président à la négociation (une particularité locale). Adam a été délégué à la Commission des études et au Conseil d'administration du cégep de Rosemont, puis membre du bureau fédéral de la FNEEQ, où il a participé au comité de bilan de la négociation 2023. Il affirme avoir pu, au fil des années, « apprécier à quel point le regroupement est riche de ses militantes et militants, ce qui contribue à [son] audace et à [sa] pugnacité ».

Roxane Fortier

Professeure de Science politique au cégep de Thedford, l'engagement syndical de Roxane Fortier remonte à sa première carrière en inhalothérapie, alors qu'elle avait été désignée par ses collègues comme représentante syndicale. D'abord impliquée dans les comités syndicaux de mobilisation, de condition féminine et d'urgence climatique, Fortier a rejoint l'exécutif de son syndicat au sein duquel elle occupe le poste de présidente après y avoir été agente de grief et vice-présidente aux affaires pédagogiques. Elle a par ailleurs participé à la rédaction de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* de son collège et y a siégé au Comité de relations de travail ainsi qu'au Conseil d'administration. Chercheuse principale sur un projet PARÉA, elle connaît bien la réalité des professeur·es faisant de la recherche. Terminant un mandat au Bureau fédéral de la FNEEQ, elle est aussi bien au fait des rouages de notre fédération. Fortier se dit profondément convaincue « qu'en cernant ce qui nous unit [le CNM travaillera] à améliorer les conditions de travail des enseignant·es de divers types de cégeps et de programmes d'études, peu importe leur situation géographique ».

Sylvain Jomphe

Professeur d'anglais langue seconde au cégep de Jonquière, Sylvain Jomphe est également titulaire d'un certificat en administration, d'un certificat en sciences comptables et d'une maîtrise en gestion des organisations avec spécialisation en gestion des ressources humaines. Si sa ferveur syndicale tire sa source de son implication en tant qu'étudiant dans le *Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi dont* il a été, entre 2012 et 2014, vice-président aux affaires financières, puis président, c'est depuis les neuf dernières années à l'exécutif du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Jonquière que Jomphe s'investit à titre de trésorier, de vice-président puis de président. À l'échelle nationale, il a siégé au Bureau fédéral de 2021 à 2024 et se trouve maintenant au Comité fédéral sur les assurances et les régimes de retraite ainsi qu'au Comité des présidences. C'est en allant « à la rencontre de [ses] collègues des quatre coins du Québec » et en les entendant lui « expliquer les problèmes qu'elles et ils vivent au quotidien » que Jomphe veut « contribuer à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel enseignant du collégial » en faisant « ressentir la mobilisation du regroupement et du personnel enseignant du collégial auprès de nos vis-à-vis patronaux à la table de négociation ».

Maria Mastorakos

Ingénieure mécanique de formation, c'est d'abord dans son association étudiante à l'Université McGill que Maria Mastorakos a commencé à militer. Elle a occupé divers postes au sein de l'exécutif syndical du cégep John-Abbott depuis les six dernières années – secrétaire, vice-présidente interne (c'est-à-dire responsable des relations de travail) et présidente – tout en siégeant à sa Commission des études et à son Conseil d'administration. Confrontés, dans le sillage de la pandémie,



(De gauche à droite) Nathalie Pilon, Maria Mastorakos, Sylvain Jomphe, Sébastien Adam, Roxane Fortier, Josée Déziel et Guillaume Forest-Allard. (Crédits : Chalifour-en-Laval.)

à une succession d'attaques aussi virulentes qu'absurdes de la part de la direction, les membres du comité exécutif dont elle faisait partie ont bénéficié d'une expérience unique en termes de lutte syndicale fondamentale et de négociations âpres et incessantes. Ayant « vécu un véritable baptême du feu dans le développement de [ses] compétences en négociation et en mobilisation syndicale auprès d'un employeur rigide et obstiné », l'accomplissement dont Mastorakos est la plus fière est « d'avoir obtenu [une] entente locale pour l'OGS[1] » car elle croit fermement « qu'il faut prioriser nos membres les plus vulnérables, que ce soit nos membres précaires ou marginalisées ».

Nathalie Pilon

Professeure en Techniques de la documentation au cégep de Maisonneuve, Nathalie Pilon s'active de multiples manières aux Comités de la convention collective de la FNEEQ depuis 2023. Dès son arrivée au cégep de Maisonneuve il y a dix-sept ans, Pilon s'est impliquée dans différents comités syndicaux avant d'être élue à l'exécutif dont elle a occupé la présidence au cours de la ronde de négociations de 2020. Participant depuis son élection aux Comités de convention à plusieurs formations offertes par la FNEEQ, elle a visité de nombreux cégeps du réseau. Elle est également responsable du Comité IA de la FNEEQ depuis sa création et représentante au Comité consultatif national d'accès à l'égalité. Elle a, par ailleurs, contribué aux travaux consacrés à des enjeux importants en vue des prochaines négociations par sa participation au Comité sur la recherche, au Comité sur le suivi du projet pilote en soins infirmiers et au sous-comité du Comité consultatif sur la tâche (CCT) sur les temps de déplacement. Pilon, équipée pour être en mesure à la fois de tenir la barre et de scruter l'horizon depuis le nid de pie du CNM, sent que « [n]otre solidarité, notre force de mobilisation, la richesse de nos échanges et la solidité de nos positions nous mèneront vers des luttes fécondes et des possibilités infinies ».
En plus de ces cinq personnes fraîchement élu·es, à la composition du CNM s'ajoutent Josée Déziel, coordonnatrice du Regroupement cégep, et Guillaume Forest-Allard, conseiller à FNEEQ. Cet équipage doté d'un impressionnant lot d'expériences et de talents variés saura certainement nous permettre de tirer le meilleur de la prochaine ronde de négociations, et ce, malgré un contexte social et politique complexe qui nous imposera un cadre avec lequel nous n'avons encore jamais eu à composer.

Nous pourrons aussi compter sur notre propre comité de négociation. En effet, le travail acharné des membres du Comité négociations 2028 du SPPCEM : Jean-Philippe Beauchamp, Caroline H. Boucher, Francis Loiseau, Marie-Ève Mathieu, Philippe Maurice et Manuel Sepulveda, alimentera nos réflexions locales et nous soutiendra dans notre lutte pour une meilleure convention collective. Les visites faites dans nos départements et la synthèse des nombreux avis et doléances récoltés dans le processus permettront à la fois à ces infatigables délégué·es de nous éclairer lorsque viendra le temps de préparer notre rencontre avec le CNM cet hiver et de documenter nos prises de position en regard de nos demandes aux tables centrale et sectorielle.

Maintenant bien gréé·es, localement et nationalement, pour prendre le large, il ne nous reste plus qu'à nous souhaiter bon vent ! ◄

1 Offre générale de service, qui évite à un·e professeur·e d'avoir à postuler pour une tâche s'iel bénéficie d'une priorité d'emploi.

L'ACCÈS À LA PERMANENCE

Dominic Proulx, V.-P., application de la convention collective

Dans la même veine que mes derniers articles, en voici un dans lequel je vais tenter de démystifier l'accès à la permanence. Le seul prérequis pour accéder à la permanence est d'avoir un contrat sur un poste. Mais le seul fait d'être sur un poste n'est pas suffisant à lui seul pour accéder à la permanence. Dans deux précédents articles[1,2], j'ai expliqué comment le nombre de postes par discipline est calculé, et exposé les concepts de MED ainsi que de charge annuelle de remplacement, alors je ne m'y attarderai pas à nouveau.

Cependant, j'irai plus en profondeur sur le processus qui mène à la disponibilité d'un poste. Au dernier CRT de l'hiver, vers la fin mai, le nombre de postes, de charges annuelles de remplacement et de MED, s'il y en a, sont approuvés. Les établissements ont jusqu'au premier juin pour transmettre cette liste au bureau de placement. Environ une semaine plus tard, nous recevons sur une liste les informations de tous les établissements. Un deuxième envoi des établissements survient à la fin juillet, et un troisième, à la fin septembre.



Généralement, le nombre de postes disponibles reste stable ou augmente d'une liste à l'autre alors que le nombre de MED reste stable ou diminue. Il est important de noter que les permanences sont attribuées une fois les MED traitées. Donc, vers la fin de la première semaine d'octobre, nous recevons officiellement la liste des postes ouverts et l'information à savoir si des MED viennent occuper un ou des postes. C'est à ce moment que, pour chaque discipline ayant un ou plusieurs postes ouverts, le travail de validation d'accès à la permanence débute. L'organisation scolaire détermine quel précaire occupe chacun des postes et les ressources humaines déterminent, pour chacun d'eux, s'ils accèdent ou non à la permanence. Cette liste est ensuite envoyée au syndicat pour validation avant d'être rendue publique. Parfois, ce travail est complété assez tôt pour apparaître dans la version du 15 octobre de la liste d'ancienneté, mais d'autres fois, comme cette année, les permanences apparaîtront uniquement dans la version finale de novembre.

Comment savoir si vous deviendrez permanent ? Eh bien, comme mentionné plus tôt, il faut être sur un poste. Votre contrat devrait indiquer si vous l'êtes ou pas. Ensuite il y a plusieurs chemins pour accéder à la permanence. Voici les détails de chacun :

5-2.02 : Au début d'un contrat sur un poste à l'une ou l'autre des deux années suivant deux années consécutives sur un poste.

5-2.05 : Au début du premier contrat sur un poste si l'embauche est survenue l'année suivant sa démission à titre de permanent dans un autre collège.

5-2.06 : Au début de l'une ou l'autre des deux années suivant trois années consécutives à temps plein dont au moins deux au régulier.

5-2.07 : Au début du deuxième contrat sur un poste consécutif, si au début du premier il ou elle avait au moins trois années d'ancienneté.

5-2.08 : Au début d'un contrat sur un poste s'il ou elle a au moins cinq années d'ancienneté. ◄

1 https://www.sppcem.ca/documents/La%20D%C3%A9p%C3%AAche/2024-2025/D%C3%A9p%C3%AAche_vol%2037%20no%205.pdf

2 https://www.sppcem.ca/documents/La%20D%C3%A9p%C3%AAche/2024-2025/D%C3%A9p%C3%AAche_vol%2037%20no%206.pdf

LA MOTIVATION : AU-DELÀ DE L'INDIVIDU

Annie Bradette, Éducation physique, et Isabelle Cabot, Psychologie

La surcharge de travail qui s'installe dès le début de la session, Julie la ressent déjà. Le rythme d'une session à vitesse grand V est bien présent : planification, prestations de cours, corrections, rencontres, périodes de disponibilité, comités, suivis administratifs, etc. La liste semble ne jamais finir. À cela s'ajoutent des réunions qui s'éternisent, des questions qui restent sans réponses, des relations de travail parfois difficiles, le sentiment de ne pas être suffisamment écoutée ou encore le manque de reconnaissance. Peu à peu, Julie sent que tous ces éléments grugent sa motivation, malgré le fait qu'elle ait toujours été une enseignante engagée, passionnée et investie dans son travail.

Julie est-elle moins motivée parce qu'elle a changé, ou est-ce parce qu'elle est moins intéressée par son travail ? Est-ce que la motivation est simplement une affaire individuelle ? Ce scénario nous amène à remettre en question une croyance bien ancrée : celle selon laquelle la motivation serait principalement une caractéristique propre à chaque individu. Or, la motivation au travail ne se construit pas en vase clos. Elle est aussi influencée par l'environnement dans lequel la personne évolue. Les conditions de travail, les relations interpersonnelles, le sentiment d'être écouté, la reconnaissance, l'organisation du travail, la charge de travail ou encore la possibilité d'avoir une certaine autonomie peuvent contribuer à nourrir la motivation ou, au contraire, à la fragiliser. Avant de suggérer à Julie de travailler uniquement sur sa motivation personnelle, une autre question mérite d'être posée : qu'est-ce qui, dans son environnement de travail, contribue à augmenter sa motivation ou à la fragiliser ?

Une recherche aux cégeps Édouard-Montpetit et Victoriaville : Savoir s'automotiver

À l'hiver 2026, dans le cadre d'un projet de recherche visant à développer un outil web d'automotivation (OWA), l'équipe de recherche s'est intéressée aux besoins motivationnels de deux communautés collégiales[1] . L'un des premiers objectifs du projet était d'identifier les principales sources de démotivation. Les résultats obtenus ont semblé intéressants à partager.

Quelques résultats : l'influence du milieu de travail sur la motivation

L'équipe de recherche a posé une question à la communauté collégiale : « Au cégep, y a-t-il quelque chose qui vous démotive ? » Chez les professeur·es, 155 ont répondu « oui » : leurs descriptions font ressortir une réalité intéressante. La dynamique sociale au cégep arrive au premier rang des éléments de démotivation identifiés, avec 25,5 % des unités de sens (par exemple, « les collègues qui ne s'impliquent pas au département ; les conflits dans l'équipe de travail »). Elle est suivie de près par la structure organisationnelle et administrative, avec 24,2 % (par exemple, « lourdeur administrative ; formations imposées »). La relation pédagogique avec les étudiant·es représente quant à elle 15,6 % (par exemple, « le manque de motivation et de participation des étudiants »), tandis que la charge de travail compte pour 8,8 % des réponses (par exemple, « la correction »). Ces résultats ne peuvent être généralisés et ne permettent évidemment pas de dire que l'environnement est la seule source de démotivation. Ils révèlent, toutefois, que la démotivation n'est pas uniquement individuelle. Elle peut être influencée à la fois par ce que nous pouvons faire individuellement et par ce qui se passe autour de nous.

Quelques résultats : quand la démotivation se fait sentir au travail

Bien sûr, les sources de démotivation mentionnées ci-haut ont des effets sur les professeur·es. Celleux-ci rapportent principalement des répercussions sur le plan psychologique (par exemple, « c'est décourageant ; je deviens frustré ») et sur leur engagement au travail (par exemple, « j'ai envie de quitter ; je suis le moins souvent possible au cégep »). Ces résultats invitent à porter attention à un élément important : la motivation n'est pas seulement une question de performance ou de productivité, car elle touche aussi le bien-être, l'engagement et le plaisir que l'on peut ressentir dans son travail. Pour Julie, comme pour plusieurs autres membres du personnel, agir sur certains éléments de l'environnement pourrait donc devenir une façon de soutenir la motivation, plutôt que de s'attendre à ce que chacun et chacune se motive individuellement.

Quelques résultats : sur quoi aimeriez-vous augmenter votre motivation ?

Un autre résultat a particulièrement retenu notre attention. Parmi les professeur·es qui souhaitent augmenter leur motivation, la catégorie la plus fréquemment mentionnée concerne les habitudes de vie, avec 51,6 % des unités de sens. Plus précisément, 63,8 % de ces réponses font référence au désir d'être plus actif physiquement. Arrivent ensuite le désir d'améliorer son travail (18,0 %), les relations sociales (7,0 %), le temps consacré à la famille (3,9 %) et les loisirs (3,1 %). Ces résultats ouvrent une piste intéressante pour les milieux collégiaux. Si plusieurs membres du personnel souhaitent déjà agir sur leurs habitudes de vie, pourquoi ne pas réfléchir

►►►

LA MOTIVATION : AU-DELÀ DE L'INDIVIDU (SUITE)

à des environnements qui rendraient ces changements plus faciles ? Des activités physiques accessibles, des occasions de socialiser, des initiatives favorisant de saines habitudes de vie ou simplement des espaces permettant de bouger davantage peuvent constituer de petits leviers pour soutenir à la fois la santé et la motivation.

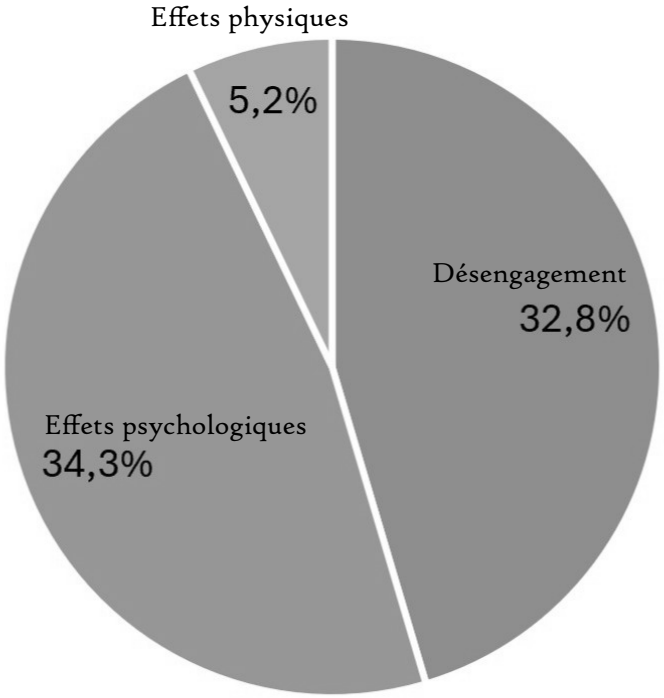
Pouvons-nous agir collectivement ?

Au regard de ces constats, la motivation semble se construire à la rencontre de deux dimensions : ce que nous pouvons faire individuellement et l'environnement (social et physique) dans lequel nous évoluons. Ces dimensions sont liées et peuvent se renforcer mutuellement. Il est possible d'agir sur certains éléments du quotidien. Une activité qui favorise les saines habitudes de vie, une occasion de socialiser, un espace pour bouger ou encore davantage d'autonomie au quotidien peuvent parfois avoir des effets motivationnels qui dépassent largement le geste posé.

Julie n'était peut-être pas moins motivée par son travail. Sa motivation pouvait simplement être fragilisée, temporairement, par certains éléments de son environnement. En pensant plus largement, la motivation pourrait-elle être contagieuse ? Une professeure motivée, un collègue engagé ou un milieu qui soutient les initiatives pourraient-ils, à leur tour, contribuer à créer un écosystème motivationnel favorable à tous, y compris aux étudiant·es ? ◄

1 Les chercheuses souhaitent remercier le programme PAREA pour son soutien financier et la précieuse collaboration des professeur·es et étudiant·es ayant participé au questionnaire et aux séances de consultation.

Répartition des effets qu'entrainent les éléments démotivants rapportés par les professeurs au cégep



LE CHANT DU CYGNE

Claudie Hamel, Philosophie

Il s'agirait d'une erreur de croire que la confusion entre pédagogie et technologie ne génère pas quelques problèmes de « réussite scolaire », si nous entendons par réussite le fait que les étudiants sortant de notre établissement d'enseignement aient acquis les connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier ou encore à la poursuite d'une formation universitaire.

Or il s'avère que, depuis un certain temps déjà, bon nombre d'entre eux expriment des désagréments quant à leur difficulté, légitime, à devoir simultanément retranscrire un contenu projeté numériquement et noter – donc suivre et comprendre – les explications qui l'accompagnent. En ce cas ils sont dépassés. Sinon ils avouent quelque ennui ou perplexité à ne pas nécessairement devoir prendre note d'un contenu exposé numériquement auquel ils ont ou auront autrement accès. En ce cas ils perdent concentration, voire intérêt pour le cours lui-même[1]. Ces deux cas de figure correspondraient à l'usage qui est actuellement la norme en enseignement. Nous serions ainsi en droit, en vertu de nos objectifs académiques, de nous demander si toutes ces dépenses de ressources financières visant à déployer massivement dans nos classes cet arsenal numérique sont justifiées. Car il est (ou devrait être) connu qu'un raisonnement, par exemple mathématique, étendu manuscritement permet un premier contact plus serein et efficace en ce que la matière intellectuelle s'offre ainsi à la vitesse de nos capacités cérébrales, elles-mêmes déterminées par la condition neuromotrice de l'être humain. Comme l'explication, l'argumentation ou l'expression d'un contenu abstrait et un tant soit peu complexe nécessite, afin de se rendre intelligible, un temps d'extériorisation physique correspondant à celui de la pensée. Ce qui vaut pour toute réflexion sans laquelle il n'y a évidemment aucune connaissance, aucun contenu à transmettre ni, par ailleurs, manière de le faire. Ainsi la connaissance, selon sa discipline, contient sa propre pédagogie qui n'est rien d'autre que le moyen d'en atteindre le contenu. Conséquemment, parce qu'elle lui est intrinsèque, on ne peut lui greffer ou lui imposer des « outils » ou des « applications » issus de processus lui étant étrangers sans altérer, voire dénaturer, donc rater ce contenu. Et celui qui nous (pré)occupe ici, le contenu théorique, impose comme conditions *sine qua non* de sa compréhension, conditions donc pédagogiques, l'attention, la concentration, la mémorisation et la conscientisation. Toute pédagogie devrait servir ces conditions d'apprentissage et non les contrarier.

De ce fait – à moins de ne considérer l'étudiant que comme un réceptacle vide d'intuitions, le cours comme une suspension de l'expérience et une institution d'enseignement supérieur comme un lieu où l'on ne vient qu'appliquer, dupliquer, répliquer, numériser – il n'en demeure qu'inévitablement on ne peut apprendre sans penser et que penser est une expérience. D'abord de soi-même par l'animation de sa propre conscience à travers l'effort exigé par la concentration, celle que l'on nomme l'attention volontaire à laquelle entrainait « autrefois » le cours magistral[2], comme d'ailleurs entraine au renforcement neurologique de n'importe quel individu la prise en notes manuscrites et l'écriture en général. Ensuite, une expérience de l'autre considérant que non seulement la mémoire mais aussi l'empathie se développent en grande partie pendant l'apprentissage de la lecture sur papier et de l'écriture manuscrite. À ce sujet il faudra consulter les études de Maryanne Wolf, spécialiste en neuroscience de la lecture, affirmant que l'humain retient plus aisément ce qui s'expose tridimensionnellement dans l'espace (au sens physique et géométrique), car au mouvement oculaire (parcourant un objet réel, un livre) correspond l'activation neuronale, tout comme d'ailleurs au mouvement de la main qui écrit, c'est-à-dire qui trace des formes sophistiquées. Mais plus fondamentalement encore, l'attention profonde qu'éveille cette plongée psycho-physique de soi dans un livre réel, existant dans un espace-temps[3] réel, parce qu'elle est déjà effort de compréhension de quelque chose ou quelqu'un à l'extérieur de moi, constitue une véritable immersion de soi dans l'autre ; condition de l'empathie ressentie par un humain capable ensuite de se projeter dans un être autre. Ainsi à la passivité d'un œil, et d'une tête, qui fixent un écran comme à celle d'une main aux doigts tapotant sur un écran, correspond une déperdition de cette capacité d'identification qui est aussi une bénéfique sortie de soi. Croissent alors exponentiellement à cette déperdition le narcissisme et l'anxiété qui toujours l'accompagne, anxiété génératrice de tant de souffrances psychiques et sociales. Alors non seulement l'apprentissage, mais aussi la connaissance est expérience de soi et des autres, et cette expérience est précisément ce en quoi réside notre humanité. Vous comprendrez donc qu'il ne s'agit pas ici de défendre une position conservatrice, mais bien d'exposer un phénomène observé depuis des années déjà et exprimé par bon nombre d'étudiants. ◄

1 Un étudiant, récemment, me fit la remarque qu'un simple power point énonçant les « points importants » avait pour effet de le mettre en attente que le professeur les aborde pour initier sa prise de notes, ressentant ainsi une certaine passivité quant à la discrimination nécessaire au jugement déterminant ce qui est important, ou non.

2 Le cours magistral qui est en voie de disparition sous prétexte d'adaptation pédagogique à ce que l'on ne croit plus possible chez l'étudiant qui, sous d'autres conditions, en serait toujours capable.

3 La question de l'espace-temps réel apparait judicieuse afin d'étudier les liens entre la fascination du grand nombre pour les gadgets électroniques (IAG, Chatbot...) et leur aspect prestidigitateur ; qu'en ne faisant pratiquement rien quelque chose apparait néanmoins ! La force qu'a cette illusion de provoquer l'impression ou la sensation d'un faire absolument impuissant en lui-même doit, quelque part, provenir d'un désir de puissance frustré.

POURQUOI UNE SIMEUL ?

Stéphanie Bellemare-Page, Littérature

Depuis quelques mois, l'existence de la journée JR * (SIMEUL) qui a lieu tout juste avant le début de la 11e semaine et qui est « réservée aux activités d'évaluation préparatoire à l'EUL[1] » fait l'objet de discussions. Force est de constater que les raisons pour lesquelles cette journée d'évaluation existe sous sa forme actuelle semblent soulever des questions : pourquoi est-elle « réservée en priorité » au département de littérature ? Pourquoi a-t-elle lieu à la 11e semaine ? Pourquoi comporte-t-elle des évaluations liées aux cours 601-101, 601-102 et 601-103 alors qu'elle doit préparer à l'EUF (l'épreuve uniforme de français, que les étudiants et étudiantes doivent passer pour obtenir leur diplôme) ? Pourquoi peut-elle faire partie des « évaluations terminales du cours » ? Toutes ces questions nous sont tour à tour posées dans les comités de programme où nous siégeons, dans des discussions avec des conseillers ou conseillères pédagogiques ou avec des membres de la direction. Il me semble opportun, dans ce contexte, d'écrire le texte qui suit pour expliquer à tout un chacun les raisons qui justifient la pertinence de cette fameuse SIMEUL.

⁂

La SIMEUL a été créée dans le but bien noble de préparer nos étudiants et étudiantes à cette « épreuve », communément appelée l'EUF, qui a lieu après le troisième cours de littérature. Cette journée de novembre est réservée en priorité aux professeur·es de littérature qui font faire une « activité d'évaluation préparatoire à l'EUF », qui prend la forme d'une rédaction d'une analyse littéraire complète (en 101), d'une dissertation explicative complète (en 102) ou d'une dissertation critique complète (en 103). Ce jour-là, les locaux, les gymnases et parfois une partie de la cafétéria sont occupés par les étudiant·es et leurs quelques 60 profs de littérature.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas que le 103 qui prépare à l'EUF. Le contenu des cours de 101 et de 102 y prépare aussi, car les sujets de dissertation ne se limitent pas qu'à la littérature québécoise. Parmi les trois sujets offerts aux étudiant·es, certains portent exclusivement sur le contenu du 101, c'est-à-dire la littérature des origines au XIXe siècle, mais exigent une maîtrise de la méthodologie de la dissertation critique du 103. D'autres sujets peuvent demander aux étudiant·es d'analyser sous un thème donné une œuvre normalement vue en 102 (de la littérature française du XXe siècle par exemple), d'un genre vu en 101 (le théâtre par exemple), et de la comparer avec une œuvre contemporaine autochtone qui appartient au corpus du 103. Les étudiants et étudiantes ne reçoivent pas les textes d'avance, ils ont très peu de temps pour faire leur choix de sujet, lire et annoter les textes, écrire leur dissertation et la corriger. La marche est très haute pour plusieurs. Ainsi, il est justifié de leur offrir la possibilité de se préparer à ces conditions d'évaluation trois sessions d'avance.

La SIMEUL, comme son nom l'indique, simule les conditions de l'épreuve uniforme, d'une durée de 4h30. C'est très peu pour l'ampleur de la tâche qui est demandée. La première fois qu'ils rédigent 700 mots, en 101, plusieurs peinent à terminer leur rédaction, n'ont pas le temps de se relire et réalisent les efforts qu'ils doivent faire pour atteindre le niveau du 103. Pour les étudiant·es qui ont droit à du temps supplémentaire au CSA, cette évaluation dure de six à sept heures, incluant une pause. Toustes les étudiant·es du cégep s'habituent à ce « rituel de novembre » où l'institution est plongée dans un silence presque monacal, où des profs doivent souvent surveiller trois locaux « en même temps » (mission impossible), c'est-à-dire courir d'un local à l'autre et trouver des astuces pour contourner le plagiat, chose qui devient de plus en plus difficile, contrôler les allées et venues aux toilettes et l'accès au matériel non-autorisé tout en « gérant » les cas inévitables de crises d'anxiété ou tout autre problème urgent qui ponctue toujours cette journée. Au CSA, il faut engager des employés pour la surveillance des dizaines d'étudiant·es qui ont droit à des mesures ou à du temps supplémentaire. Ainsi, la SIMEUL, c'est l'une des journées les plus importantes de notre session.

Pourquoi cette évaluation arrive-t-elle à la 11e semaine ?

La correction d'une analyse de 700 à parfois 1200 mots par copie prend du temps. Difficile d'y arriver en moins de 25 minutes par copie quand on codifie les fautes de français et qu'on annote celle-ci. Il nous reste en moyenne 110 à 120 étudiant·es à la 11e semaine, donc calculons un bon 50 heures de correction. Nos soirées, nos fins de semaine et nos matinées avant les heures de cours y passent. Nous arrivons à remettre les copies corrigées autour de la 14e semaine, tout juste avant la révision finale qui précède l'examen final portant habituellement sur l'ensemble de la matière ou sur le dernier tiers de la session. Pour les étudiants et étudiantes en 103, il va de soi que la remise des copies et la rétroaction doivent se faire avant l'EUF, qui a toujours lieu autour du 12 décembre.

Cette session, la SIMEUL est prévue le 11 novembre à Longueuil et a dû être repoussée au 18 novembre à l'ENA en raison d'un conflit d'horaire avec le nouveau cours « Découvrir les métiers de l'aéronautique », pour lequel on avait prévu

POURQUOI UNE SIMEUL ? (SUITE)

une journée de visites d'entreprises durant cette journée JR*. Devant l'impossibilité de reporter cette sortie, on nous a demandé de repousser notre rédaction de la 11e semaine. Or, en 103, il faut remettre les copies avant l'EUF, qui a lieu autour du 12 décembre, pour que cet « exercice » préparatoire soit pertinent. La remise des copies a donc lieu au cours de la 13e ou de la 14e semaine, ce qui permet aux étudiant·es inscrit·es au CAF et au CÉF de voir le progrès accompli, de faire des exercices d'autocorrection pour être fin prêt·es pour l'EUF, la vraie. Pour vous donner une idée, je donne présentement le cours 103 et, dans un groupe, sur 38 étudiant·es, 23 n'atteignent pas le seuil minimal d'une faute aux 30 mots pour réussir l'EUF. C'est donc dire qu'environ 60 % de mes étudiant·es, dans ce groupe, échoueront s'iels ne font aucun effort d'ici le prochain mois. C'est énorme. S'iels sont prêt·es à mettre les bouchées doubles, ce n'est pas impossible. Pour atteindre un taux de réussite de 70 %, qui est celui de l'ENA dans les dernières années, il faudra ramer. Au CAF et au CÉF, des étudiants et étudiantes vont se présenter pour tenter de rattraper, en quatre semaines, un retard qui date de plusieurs années. Les profs seront nombreux à revoir les copies de leurs étudiant·es en échec, à cibler les erreurs les plus fréquentes pour les inciter à porter attention à ces difficultés au cours de la prochaine évaluation. Nous avons développé au fil des années des techniques d'autocorrection axées sur les profils d'erreurs propres à chaque étudiant·e, et force est de constater que ça fonctionne. Mais ce ne sont pas que les étudiants et étudiantes qui rament. Leurs profs aussi !

Donc, lorsqu'on nous demande si la SIMEUL est vraiment nécessaire, puisqu'elle n'existe pas ailleurs, on avale notre salive et on argumente. Ironique de devoir justifier l'existence d'une mesure qui fait exactement ce que les pédagogues nous encouragent à faire depuis des années : rétroaction collective et individuelle, préparation psychologique, gestion du stress, évaluation comme occasion d'apprentissage… C'est exactement ce qu'est la SIMEUL.

Et s'il n'y avait plus de rédaction complète en 101 et en 102 durant la SIMEUL ?

Les cours de littérature se donnent en deux séances de 1h50 chacune par semaine pour un total de 60 heures par session. Une rédaction longue de 4h à 4h30 doit être faite également dans les cours de 101 et de 102. Il faut offrir aux étudiant·es deux ou trois périodes pour rédiger. Avec l'accès aux outils d'intelligence artificielle générative, l'exercice devient presque caduc si on ne prend pas les mesures nécessaires pour qu'il se déroule sans accès à ces outils. Sans cette vigilance, des étudiant·es écrivent quelques mots, retiennent les pages des extraits à analyser ou de la consigne donnée et vont effectuer leurs recherches entre les périodes. Iels nous recopient des textes appris par cœur. Même pour les rédactions partielles, nous devons trouver des astuces pour contourner ce problème. Je dois dorénavant diviser la rédaction partielle de 500 mots en deux, avec deux pages de consignes différentes pour chaque journée de rédaction afin d'éviter qu'une partie du travail soit le résultat d'une recherche habile sur Chat GPT. Car oui, nous sommes assez naïfs pour croire qu'une partie de notre mission consiste à développer la capacité de nos étudiant·es de réfléchir et d'exercer leur esprit critique…

Retirer l'accès à la SIMEUL aux groupes de 101 et de 102 priverait les profs de cette période d'évaluation qui s'échelonne sur une demi-journée (de 8h à 13h ou de 13h à 18h). La solution serait-elle de la repousser à la 14e semaine et de bloquer une deuxième journée au calendrier ? Sûrement pas. Ou de remplacer notre évaluation terminale de la 15e semaine par une rédaction, ce qui nous priverait d'évaluer tout ce qui a été acquis durant la session ? Ce n'est pas le choix que nous avons fait au département, même si c'est la réalité dans plusieurs cégeps. Car l'analyse littéraire est une micro-analyse : on prend un échantillon et une question donnée, et on évalue si l'étudiant ou l'étudiante a les acquis nécessaires pour identifier des passages importants, les décortiquer, les situer dans leur contexte, et les regarder sous la loupe d'une question donnée (je simplifie…). Il ne faut pas oublier que la rédaction d'une analyse ou d'une dissertation complète n'est pas l'unique objectif terminal des cours de littérature. Ce n'est pas une fin en soi, mais une obligation imposée par le ministère qui vise à préparer à l'EUF. Ce n'est qu'une façon parmi tant d'autres – et c'est loin d'être la plus efficace ! – de rendre compte des acquis durant la session en termes de compréhension de texte, de développement d'une pensée critique, nuancée, complexe, de capacité à l'exprimer à l'écrit, etc. Nous ne formons pas des étudiant·es qui deviendront de futur·es spécialistes de la dissertation ! Nous enseignons d'abord et avant tout des œuvres, une histoire littéraire, des courants d'idées qui font que nos étudiant·es apprennent à mieux se comprendre, à mieux comprendre l'Autre et le monde qui les entoure, dans le temps comme dans l'espace. Ce n'est pas du luxe à l'époque actuelle.

Dans bien des cégeps, l'analyse littéraire se fait à la 14e ou à la 15e semaine et constitue l'unique évaluation terminale. La charge de correction est diminuée, puisqu'aucune rétroaction (ou presque) n'est faite. Ne nous contons pas d'histoire, les étudiant·es sont peu nombreux à exiger de voir leur copie une fois la note entrée et la session terminée…

C'est peut-être vers ce scénario qu'on se dirige. Mais permettez-moi de douter de son efficacité sur le plan pédagogique !

Nos cohortes arrivent avec des lacunes, c'est bien connu, en lecture et en écriture. Ces lacunes sont visibles dès les premières évaluations en 101 : difficulté à lire des textes d'une centaine de pages, difficulté à répondre à des questions sur ces textes sans avoir droit au livre, ratio d'erreurs élevé (il n'est pas rare d'avoir de nombreux étudiant·es qui ont un ratio d'une faute aux 5 ou 6 mots). C'est bien connu qu'il y a une différence presque abyssale entre la façon d'enseigner et d'évaluer le français et la littérature au secondaire et au cégep. Mais pour le moment, tant que l'EUF aura la forme actuelle, tant que ses critères d'évaluation et ses objectifs seront les mêmes, nous devrons composer avec ceux-ci. La moindre des choses serait que nos collègues, nos conseillers et conseillères pédagogiques, et les membres de la direction nous soutiennent dans cet effort colossal que nous faisons pour que nos étudiants et étudiantes puissent passer l'épreuve qui leur permet d'obtenir leur diplôme !

Le Cégep Édouard-Montpetit a été le premier à créer un Centre d'aide en français, dont nous avons célébré le 40e anniversaire au printemps dernier, et qui a été imité partout dans le réseau. Malgré son succès, on remet parfois en question son utilité, en raison des coûts qu'il engendre. Chaque année, nous devons également nous battre pour conserver les ressources qui y sont allouées. Plutôt que de travailler à des projets pédagogiques motivants, nous devons constamment nous battre pour ne pas perdre des ressources essentielles au succès des étudiants et des étudiantes. Le Cégep Édouard-Montpetit est peut-être le seul à offrir une journée de simulation préparatoire à l'EUF à tous ses étudiants et étudiantes. Dans un contexte où l'on multiplie les activités pédagogiques, les discours sur la réussite, les nominations visant à augmenter les taux de réussite, comment se fait-il qu'on s'apitoie tant sur ce que le département de littérature a mis en place pour aider nos étudiants et étudiantes ?

Pourquoi cette évaluation compte-t-elle parmi les évaluations « terminales » ?

Autre question qui irrite nos collègues : le statut d'évaluation « terminale » accordé à l'évaluation de la SIMEUL. Non, cela ne signifie pas que notre session se termine à la 11e semaine. Grâce à une dérogation à la PIEA, les professeur·es du département de littérature et de français peuvent diviser leur évaluation terminale en deux : « *L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 40 %, soit un minimum de 30 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoire à l'EUL [sic] et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours ».

L'analyse ou la dissertation complète, en ayant le statut d'évaluation terminale, doit donc avoir une pondération d'un minimum de 30 %. Si nous conservons la SIMEUL à la 11e semaine sans son statut d'évaluation terminale, elle perdra sans doute de son importance dans la pondération totale du cours. Compte tenu qu'une deuxième évaluation terminale doit avoir lieu à la dernière semaine de la session, celle-ci devrait alors compter pour 30 % de la note finale. Nous ne pourrions pas accorder *aussi* 30 % de la note à la rédaction de la 11e semaine comme nous le faisons pour la plupart actuellement. Avec l'obligation de rendre 15 % de la note finale à la mi-session, il ne nous resterait qu'un mince 25 % pour les trois ou quatre tests de lecture, et donc un mince 5 % pour la rédaction d'un plan à la 5e semaine et d'une partielle à la mi-session…

Soit, le fait d'avoir une évaluation dite « terminale » à la 11e semaine fait sourciller. Mais *l'apprentissage se poursuit* après la 11e semaine ! Quand il y a rétroaction avec l'étudiant·e, quand il y a travail formatif d'autocorrection en classe, quand il y a travail de révision de la copie au CAF et au CÉF, l'apprentissage se poursuit !

Cette session, j'ai dû repousser ma rédaction longue à la 12e semaine. Je ne pourrai pas faire entrer 50 heures de correction en deux semaines pour sauver la peau de mes étudiants et étudiantes les plus faibles. La remise des copies se fera trois jours avant l'EUF, il y aura peu de rétroaction possible et aucun exercice d'autocorrection en classe ou au CÉF ne sera possible non plus. Advienne que pourra, comme on dit !

Édouard-Montpetit est le premier cégep à avoir fondé un Centre d'aide en français. Cette initiative venait de professeur·es de littérature qui avaient à cœur la réussite de leurs étudiant·es et constataient la faible maîtrise de la langue de celleux-ci.

Nous avons choisi de faire rédiger nos étudiant·es à la 11e semaine parce que, comme nous le répètent les pédagogues depuis des années, une évaluation est une situation d'apprentissage.

POURQUOI UNE SIMEUL ? (SUITE)

Apprendre à gérer son stress, apprendre à rédiger dans un contexte particulier, poursuivre l'apprentissage au moment de recevoir sa copie et réinvestir ces apprentissages dans les cours suivants.

Mais au fond, pourquoi une pratique vieille de 20 ans dérange-t-elle ? Pourquoi la confiance s'effrite-t-elle à ce point envers le corps professoral ? Je suis assez vieille pour me souvenir d'une époque où notre travail n'était pas constamment remis en question, sous-estimé ou dévalorisé comme il l'est actuellement. Où est passée la confiance en notre compétence ? Dans toutes ces discussions, c'est sans doute ce qui heurte le plus les professeurs et professeures de littérature et qui contribue à une démotivation malheureusement de plus en plus répandue au sein d'un département qui se dévoue corps et âme pour ses étudiants et étudiantes. ◄

1 Selon le calendrier officiel du cégep adopté le 26 novembre 2025, l'épreuve uniforme de langue et littérature (EUL) est redevenue l'épreuve uniforme de français (EUF), selon le site du ministère de l'Enseignement supérieur.



LA CIVILISATION DU DEMOLITION DERBY

Philippe Maurice, Soins infirmiers

À la fin de l'été 2025, j'ai assisté à la 200e exposition agricole de Bedford, en Estrie. À l'époque de la toute première édition, qui se déroulait alors que le Québec se nommait encore Bas-Canada, les objectifs de l'événement étaient de promouvoir la compétition entre les agriculteurs et agricultrices – pour favoriser la production – et de présenter les derniers développements technologiques dans le domaine de l'agriculture. L'exposition agricole peut donc être envisagée comme une représentation de la modernité et de l'avenir. Je vous invite à garder cette idée en tête.

En remontant le temps, on peut imaginer que c'est à cette foire, un peu après l'année 1900, que les habitant·es du canton de Bedford ont vu de leurs yeux, pour la première fois, un tracteur à essence. Puis, autour de 1950, leur première moissonneuse-batteuse automotrice. Et ainsi de suite. Jusqu'à aujourd'hui, où on peut admirer des drones d'épandages et des tracteurs monstrueux, tels que le *Big Bud 747*.

À Bedford, comme dans les autres foires agricoles à travers la province, le volet compétition n'est pas en reste. C'est une des choses qui m'attire dans ces événements : voir les plus beaux spécimens d'animaux de la ferme. Mes préférés ce sont les poules, mais à Bedford, les bovins sont à l'honneur. Afin de bien mettre en valeur les mamelles démesurées de leurs bêtes, les éleveurs et éleveuses repoussent au maximum la traite afin que les pis soient bien définis, ornés de veines bien saillantes. À repenser à l'œil rond, inquiet et légèrement paniqué de l'animal, je ne peux pas m'empêcher – par déformation professionnelle sans doute – d'avoir une pensée pour les jeunes mères souffrant d'engorgement mammaire.

Les fins de journée dans les foires agricoles sont généralement consacrées aux compétitions motorisées. Courses de tracteurs à gazon pour les enfants de 12 ans et plus, tirs de tracteur et, bien sûr, le *demolition derby*.

Pour ceux et celles qui ne connaitraient pas cette activité, elle est la plus simple qu'on puisse imaginer. Six à huit conducteurs ou conductrices, chacun·e au volant d'une voiture de laquelle on a retiré tout équipement superflu, s'affrontent dans une arène ceinte de blocs de béton. Le gagnant ou la gagnante sera la personne au volant de la dernière voiture pouvant encore rouler après avoir subi les assauts et les collisions provoquées par ses adversaires. C'est une activité légèrement débile, modérément dangereuse, mais, il faut l'admettre, franchement amusante à regarder. Ça me gêne de l'avouer, mais en assistant au spectacle, je regrettais d'avoir envoyé à la casse mon vieux Subaru qui affichait plus de 200 000 km au compteur. Un peu de travail de *tunning*, un peu de chance aussi, et j'aurais pu devenir le nouveau champion des 40 ans et plus du Sud-Ouest de la MRC de Brome-Missisquoi, catégorie 6 cylindres. Enfin la gloire !

Je reviens à l'idée de la modernité évoquée en début de texte ; en 1920, les gens allaient à la foire admirer pour la première fois un tracteur à essence. Cent ans plus tard, les gens vont maintenant voir des voitures se faire démolir, pour le plaisir. Mais pas seulement pour le plaisir. On s'adonne au *demoliton derby* d'abord et surtout parce que des bagnoles, on n'en produit peut-être pas au Québec, mais on en consomme en ta*. La matière première du *demolition derby*, le char *scrap*, on n'est pas près d'en manquer. C'est une ressource abondante et peu coûteuse. Tant qu'à les laisser pourrir dans une cour à scrap, aussi bien s'amuser un peu avec, non ?



►►►

LA CIVILISATION DU DEMOLITION DERBY (SUITE)

Au Québec, entre 2006 et 2023, l'augmentation du nombre de véhicules a été deux fois plus importante que l'augmentation de la population (30,1 % vs. 16,7 %). Nous en sommes aujourd'hui à 705 véhicules de promenade (auto, moto, scooter ou camion léger) par tranche de 1000 personnes âgées de 14 ans ou plus. Et ce ratio a augmenté de manière quasi-continue depuis 2006. Plus préoccupant encore, les camion légers (camionnette, pickup, minivan et VUS) occupent une part de plus en plus importante du nombre[1]. Dans quelques années, tous ces véhicules seront envoyés à la casse.

Demain, près de chez-vous, serez-vous au *demolition derby* de Saint-Bruno ?

C'est à ce genre d'avenir que les membres du comité environnement du SPPCEM ont tenu à s'opposer le 24 septembre dernier, en tenant l'événement « Libère ton stationnement ». Au cours de la même semaine, une dizaine d'autres syndicats d'établissements d'enseignement supérieur du Québec ont organisé des actions similaires, de Gaspé à Ahuntsic.

Si vous n'avez pas été interpellé·es directement par la campagne, sachez qu'elle visait avant tout à faire la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture en solo. L'autre axe de la campagne, encore plus intéressant à mon avis, invitait à reprendre possession de notre lieu de travail. Un stationnement, c'est sûr que c'est pratique pour y laisser une voiture, mais s'il y avait moins de voitures, qu'est-ce qu'on pourrait faire de l'espace regagné ?

Le verdissement du cégep

Mon idée là-dessus, et nous sommes plusieurs à la partager, c'est que le cégep doit poursuivre le verdissement de son campus et qu'il viendra un temps où cela voudra dire de réduire l'espace réservé aux voitures. Je suis impatient à ce sujet, car notre inaction collective des quarante dernières années face à la crise écologique fait que nous reculons chaque jour. On dit parfois, pour implorer l'indulgence d'autrui, que seuls ceux qui ne font rien ne font pas d'erreur. Ici, c'est tout le contraire ; l'erreur, c'est de ne rien faire.

J'affirme cela, et en même temps, je sais bien qu'il ne faut pas sous-estimer la force du non-agir lorsqu'on l'applique à la nature. Avez-vous pris le temps de vous arrêter devant la zone de restauration écologique située devant le Théâtre de la Ville ? C'est Alexis Desgagnés-Tremblay, membre du collectif verdissement, qui a initié ce projet. L'idée est toute simple : laisser la nature reprendre ses droits sur une zone à laquelle on n'apportera plus aucun soin. Aucune tonte. Aucune coupe. Aucun contrôle des végétaux envahissants. Une fois par année, à peine une collecte des déchets qui s'y accumulent immanquablement. Le résultat est magnifique pour qui sait regarder, mais déroutant pour qui n'aime que les pelouses à l'allure de terrain de golf, monoculture de pâturin du Kentucky – le bon vieux gazon. On y retrouve une grande variété de vivaces ou d'annuelles qui s'y ressèment d'une année à l'autre : achillée, agastache, ortie, mauve ou mélisse. On y observe de petits mammifères, des oiseaux et des insectes comme les mantes religieuses ou les grillons. Les promeneurs y laissent courir leurs chiens. Le vivant dans toute sa diversité.

Concernant la magnificence, il y a aussi les quelques 300 arbres qui ont été plantés depuis le printemps dernier. Et le potager – dissimulé mais bien vivant – entretenu avec vaillance, principalement par Caroline Boucher et Étienne Marcotte. Le potager, c'est aussi un lieu qui sert à l'apprentissage. Les étudiant·es en sciences natures du profil D viennent y travailler et y apprennent de la façon la plus agréable, par l'expérience du réel. Et des profs de toutes disciplines viennent donner un coup de main : Olivier, Leila, Stéphanie, Anne, Justine et d'autres.

S'il repose en grande partie sur les efforts de professeur·es dévoué·es, le verdissement du campus semble être une pomme de discorde au Cégep. Il n'est jamais clair à quelle direction il faut adresser les demandes concernant les initiatives. Direction des ressources matérielles ? Direction des études ? Direction des affaires étudiantes et communautaire ? Comité-Vert ? Direction générale ? Chacune des instances en position de décider semble passer la question à une autre. À force d'être l'affaire de tout le monde, c'est devenu celle de personne.
Il serait temps d'obtenir un plan clair en ce qui concerne le développement du campus hors bâtiment, en tant que milieu de vie, soutenant la diversité et le bien-être. Actuellement, le plan stratégique du Cégep fixe l'objectif d'initiatives en lien avec le verdissement au nombre de deux, pour toute la durée du plan. C'est bien peu quand on songe aux possibilités, et j'espère qu'on ne considère pas que trois cents arbres plantés représentent trois cents initiatives. Alors qu'on tergiverse quant à la forme de la prochaine JITSÉ, le moment est bon pour démontrer que les objectifs de l'orientation 5 du plan stratégique sont plus qu'un exercice de façade, mais reflètent un engagement fort et réel. ◄

1 Véhicules en circulation : https://statistique.quebec.ca/vitrine/developpement-durable/strategie-2023-2028/collectivites-durables/vehicules-circulation?onglet=faits-saillants-et-graphiques

LE RACISME : UN SUJET SUR LEQUEL JE N'AURAIS JAMAIS PENSÉ AVOIR À ÉCRIRE, SURTOUT PAS EN FRANÇAIS

Lurdez Prieto-Vargas, Physique

Quand le consul du Canada m'a demandé pourquoi j'avais choisi le Québec pour immigrer, je lui ai répondu que c'était la province canadienne avec le plus faible taux de racisme selon les statistiques et que je ne voulais pas aller dans une province où mes enfants seraient discriminés. Quelle bonne blague ! Comme j'étais loin de la réalité.

Après 17 ans de vie ici, je continue d'entendre des commentaires discriminatoires à mon égard ou envers les immigrants en général. Je suis témoin chaque jour de petits actes de discrimination, de petits gestes qui s'accumulent et qui finissent par laisser des traces. Ces actes prennent plusieurs formes. Ils peuvent être déguisés en ignorance, comme lorsqu'une personne te demande si tu comprends un peu le français, simplement en se basant sur la couleur de ta peau. Ils peuvent aussi être le fruit de la méchanceté, lorsqu'un comité de sélection décide de rejeter ton CV en se basant sur ton nom de famille. Plus subtils encore, ils peuvent se cacher derrière une véritable gentillesse, comme lorsqu'un enseignant dit à un étudiant qu'il a le droit d'apporter un dictionnaire pour traduire du français vers sa langue maternelle lors d'un examen, simplement en se basant sur son apparence, sans savoir que son étudiant est né à Montréal et que le français est sa langue maternelle.

Plusieurs de ces situations sont survenues à Édouard-Montpetit. Il y en a d'autres que je ne mentionne pas. Plusieurs étudiants et employés en sont témoins. Oui, ça arrive chez nous, dans une institution éducative, l'endroit où l'on forme les citoyens de demain et où l'on promeut l'inclusion. Mais cela n'arrive pas seulement à Édouard, cela arrive partout. Il ne s'agit pas de faits isolés. Selon Statistique Canada, une personne racisée sur deux a déclaré avoir vécu de la discrimination ou un traitement injuste au cours des cinq dernières années[1] . Une étude de la Commission des droits de la personne du Québec a démontré que deux CV identiques ne reçoivent pas toujours la même réponse lorsque le nom d'un candidat laisse supposer une origine ethnoculturelle différente[2]. Plus fréquemment qu'on ne le croit surviennent un nouveau commentaire, un regard bizarre. Ici, chez nous, trop souvent, il y a une nouvelle victime frappée par un acte de discrimination raciale.

Lorsque j'ai lu l'article de Philippe Maurice dans le numéro précédent de *La Dépêche*, je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant pour les lecteurs de connaître le point de vue de quelqu'un qui se trouve de l'autre côté de la barrière. Dans ses propres mots « Il a la vision d'un Blanc » ; moi, j'ai celle d'une personne issue d'une minorité visible.

Lorsqu'on est immigrant, il est facile d'avoir un portrait assez large de la discrimination systémique. Ces types de comportements peuvent provenir de toutes les directions : parfois des patrons, parfois des collègues, parfois même des amis. Ce sont des comportements profondément ancrés dans l'inconscient de personnes habituées à l'uniformité dans la langue, dans les références culturelles et même dans les noms de famille, de sorte que tout ce qui sort de ce cadre d'uniformité peut alors les déstabiliser, et que cette norme devient le critère à partir duquel elles jugent les autres ; et même lorsqu'elles essaient de s'adapter, d'accepter et d'inclure, il y a toujours des réactions inconscientes qui transparaissent et qui viennent blesser ceux qui sortent du modèle d'uniformité qu'elles ont longtemps chéri.

Après toutes mes années ici, et en ayant subi et observé des actes de discrimination venus de différentes sources, je suis convaincue que ces types d'actes sont inhérents à la condition humaine. Nous sommes le produit de la société dans laquelle nous avons grandi ; nous nous habituons à notre entourage et, de façon inconsciente, nous allons toujours chercher ce qui nous est familier, connu. Changer ce qui est tissé dans notre inconscient est très difficile, cela prend beaucoup d'énergie, beaucoup de conscience, d'autocontrôle. J'ai beaucoup de respect pour les gens qui essaient.

Mais éliminer le racisme et la discrimination, je trouve que, malheureusement, c'est encore beaucoup demander à ma génération. Il y a 40 ans, la diversité ethnique au Québec n'était pas aussi élevée qu'aujourd'hui. Je trouve donc normal que les gens de ma génération et des générations antérieures ne soient pas habitués à cette diversité qui se vit actuellement. Ce n'est alors pas étonnant que l'on continue à constater que le racisme est toujours présent. Ça peut se comprendre, mais pas s'accepter.

L'histoire a montré que la sensibilisation peut mener à des changements significatifs. Je crois qu'il peut en être de même pour le racisme et la discrimination. Le mouvement antiraciste existe depuis plus d'un siècle, mais ses principes peinent encore à se traduire dans de petits gestes quotidiens. Je crois que c'est précisément là qu'existe notre plus grande possibilité d'agir ; je trouve que c'est là qu'on devrait se concentrer. J'ai vu la réaction des gens lorsque je leur raconte mes histoires de microagressions : ils sont surpris, parfois choqués, parfois même un peu honteux de se voir reflétés dans ce miroir. Je les vois se demander s'ils n'ont pas déjà fait la même chose. Ça montre que, dans certains cas, ce n'est pas de la méchanceté, mais un manque de compréhension. Peut-être que personne ne leur a expliqué que ce commentaire

qu'ils croyaient innocent est, en réalité, une microagression. Peut-être n'ont-ils jamais été sensibilisés à cet aspect.

Alors, c'est notre responsabilité de le faire, la nôtre et celle de toutes les institutions éducatives. On est là pour former la génération de demain, mais aussi pour éduquer la communauté d'aujourd'hui. Je trouve que c'est notre devoir de commencer à expliquer aux gens ce qu'est le racisme et la discrimination dans le quotidien. Si l'on arrivait à faire en sorte que les gens comprennent que, même si nous sommes tous différents, et que nous avons tous des forces et des faiblesses, celles-ci ne sont pas nécessairement liées à notre apparence ou à notre origine, nous pourrions déjà contribuer à un changement qui, je l'espère, se poursuivra avec les générations suivantes. Je crois fermement que c'est par l'éducation que nous pouvons y arriver.

C'est pourquoi j'ai encore de l'espoir pour la génération de mes enfants. La société d'il y a 40 ans n'était pas la même que celle que j'ai connue à mon arrivée en 2009, et celle de 2009 n'était pas non plus la même que celle d'aujourd'hui. Elle n'est donc certainement pas la même que celle dans laquelle mes enfants vivront lorsqu'ils seront adultes. J'ai l'espoir que, lorsqu'ils grandiront, la société sera plus ouverte. Dans la génération de mes enfants, il existe une diversité ethnique sans précédent. Dans les écoles, on promeut l'inclusion. Ils sont entourés d'enfants de toutes les origines possibles et apprennent à vivre ensemble sans préjugés. J'espère que, lorsqu'ils deviendront adultes, la première chose que les gens verront ne sera ni leur nom de famille, qui est aussi le mien, ni la couleur de leur peau, qu'ils ont héritée de moi, mais simplement la personne qu'ils seront devenus. ◄

1 Statistique Canada, La moitié des personnes racisées ont vécu de la discrimination ou ont été traitées de manière injuste au cours des cinq dernières années (16 mai 2024). https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240516/dq240516b-fra.htm

2 Paul Eid, Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un testing mené dans le Grand Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (2012). https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf



ALLEZ, C'EST LE TEMPS DE S'ENTRAÎNER !

chronique féministe

Émilie Charbonneau, Éducation physique

Peut-être le savez-vous déjà, mais les membres du comité féministe du syndicat alternent dans la rédaction d'articles pour notre précieuse *Dépêche*. Forcément, depuis que le comité collabore ainsi au journal, vous comprendrez que mes oreilles s'ouvrent dans un angle bien particulier et que mes yeux regardent dans des directions délibérément spécifiques. J'apprécie cet incitatif à garder mes sens à l'affût ; je porte attention aux nouvelles, aux actualités, aux balados, aux films, aux émissions, aux formations, aux conférences qui concernent les femmes, leur santé surtout, dans toutes leurs dimensions : physique, émotive, intellectuelle, environnementale, spirituelle et sociale. J'attaque ce dossier comme une macro-planification d'entraînements visant une amélioration progressive vers une performance féministe optimisée pour un combat aux règles nébuleuses et aux conditions victorieuses incertaines.

Je dois aussi admettre, puisque nous sommes dans les confidences, que je trouve certains entraînements particulièrement épuisants. Celui qui impliquait des hockeyeurs, celui de l'étudiante universitaire Jane Doe, ceux de style secte étrangement exigeants pour les femmes, la nouvelle tendance masculiniste qui exige beaucoup de push-ups, même l'excellente séquence dirigée par la coach renommée Léa Clermont-Dion, tous sont difficiles. Malgré tous mes efforts, j'ai l'impression que je ne serai jamais à la hauteur, jamais assez en forme, jamais prête. Mes bras sont lourds et mes jambes sont molles. Alors j'alterne les sessions de câlins avec le saule pleureur de ma cour, les crises de larmes, les monologues enflammés à qui veut bien les écouter. Plus paisible, je reprends de la force, je me sens déterminée et prête à retourner m'entraîner.

On se relance en appliquant l'essentiel principe de la variété pour une meilleure réponse aux entraînements, Léa Clermont-Dion est de retour, fait son entrée avec un « Salut, ça va ? ». Je me sens dans la bonne zone – mon repos a fait du bien –, plus forte que jamais. De nouveaux entraînements sectaires, plus de push-ups, encore des push-ups, toujours plus de push-ups et on ajoute des nouveaux styles plus conservateurs et d'autres qui nous lisent des passages de la Bible pendant le cardio.

Découragée, je retourne faire un câlin à mon saule pleureur… un très long cette fois-ci ! Je retrouve mes racines, je me dis que ce serait trop facile de fermer les yeux pour préserver ma santé émotive. Je me dois à moi-même, et surtout à toutes les autres, de continuer à m'entraîner. Je ne suis pas contre le bien trop répandu concept du *selfcare*, mais je réalise que j'ai plutôt envie de prendre soin du « nous ». Nous toustes, incluant mon saule pleureur et ses nombreux résidents. Crinquée, on y retourne, mais avec vous cette fois-ci !

Je vous propose un de mes entraînements favoris. Il est accessible et offre plein de variantes selon les préférences et les habitudes de vie. De plus, il est inclusif et sans discrimination ! Il se résume en une seule série, une répétition bien simple, mais sachez que le temps peut varier selon les exercices que vous choisirez. Alors, montez votre propre entraînement selon les exercices suivants. Vous pouvez morceler votre séance sur plusieurs semaines au besoin.

Exercices	**Explication**	**Matériel requis**
All Heart: a Rugby History (sous-titré en français)	Une docu-série en 4 épisodes suivant l'équipe de rugby canadienne réalisé par Kathleen Jayme.	Un écran et une collation légère.
Setting the Tempo (sous-titré en français)	Une docu-série en 4 épisodes sur la création et le lancement de la seule équipe canadienne professionnelle dans la WNBA réalisée par Kathleen James.	Un écran, et n'oubliez pas votre bouteille d'eau.
Nouvelle garde	Le dernier essai de Florence-Agathe Dubé-Moreau abordant le sport féminin.	Un endroit spacieux et lumineux et une boisson chaude.
Bolivie : cholitas et skateboardeuses	Un reportage inspirant sur les femmes et le skateboard, réalisé par Carmen Butta et proposé par ARTE.	Un écran, un skateboard ou un longboard et des *saltenas* ou une *sopa*.
Je choisis l'ours	Un balado suivant l'épopée de Maude Petel-Légaré, sa randonnée solo et ses réflexions sur ses craintes.	Un casque d'écoute et un trajet pour une marche extérieure sous le soleil.

Je termine avec les conseils de base pour diminuer le risque de blessure et obtenir des bénéfices pour la santé. D'abord on s'échauffe, je vous suggère de commencer avec une activation par la chanson de Sarahmée, « Ma peau ». Gardez en tête qu'il faut surtout s'amuser, c'est le plaisir qui devrait être le premier moteur de la motivation. Mieux vaut garder un rythme lent, mais constant.

Bon entraînement ! ◄

ELPI ET LA SIDÉRATION

Julia Pawlowicz, Littérature

J'ai acheté une tasse sur laquelle figurait son portrait et, surtout, son nom, comme aide-mémoire : *Elpistostège Watsoni*, le roi de Miguasha – impossible sinon pour moi de le retenir, je me connais suffisamment. C'était notre dernier jour en Gaspésie et je quittais, riche de connaissances émouvantes sur le début de la vie terrestre, la falaise de fossiles marins où le roi de Miguasha avait été retrouvé. Tout notre voyage avait d'ailleurs été un éblouissement. Du gravissement du pierrier au sommet du mont Xalibu exposé aux quatre vents aux après-midis passés à pêcher le maquereau et à déjouer un phoque vorace et habitué, chacun de nos jours avait été nourri par l'esprit d'aventure et une sensation familière et pourtant inqualifiable, celle d'être dépaysé chez soi sur un territoire magnifique et nourricier, aussi mystérieux que grandiose. Au musée acadien, nous avions lu sur le peuplement dramatique de ces terres; à la plage de New Carlisle, sur les pêches prodigieuses du début du siècle dernier. Nous emplissions nos poumons d'air marin et nous délogions, le soir, à coups de soie dentaire, les dernières graines de framboises prises entre nos dents – et justement, des canines de la petite, il faudrait s'occuper. Après le retour des vacances l'attendait un rendez-vous chez le dentiste où elle devait se les faire arracher : inutile de préciser que nous allongions chaque journée pour goûter au crépuscule, entendre encore le bruit des vagues et repousser, tant faire se pourrait, ce moment fatidique.

Malgré somme toute assez peu d'activités de vulgarisation tournant autour de la vie autochtone sur la péninsule, je ne pouvais m'empêcher, à chacune de mes visites de parcs nationaux, de me remémorer un recueil de textes que j'enseigne depuis que l'on nous a demandé d'autochtoniser notre enseignement, et d'accorder plus de place aussi, dans nos cours, à la question écologique. *On se perd toujours par accident*, de Leanne Betasamosake Simpson, répond à cet impératif. Cette autrice, dont le propos s'inscrit dans le courant de la pensée décoloniale, est membre de la communauté Michi Saagiig Niishnaabeg et sa vision des choses, son ton engagé à la fois pour l'environnement et pour les Premiers peuples apparaissent toujours à mes élèves comme particulièrement confrontants. Dans une nouvelle intitulée « Akiden boréal », Simpson présente deux personnages qui se sont grandement endettés, il y a des années, pour le privilège inouï de visiter un reste de nature sauvage, rarissime, préservé sous un dôme où la végétation est luxuriante, mais la vie animale, inexistante. Leur expédition minutée, surveillée, anxiogène aussi, est une véritable expérience mystique dont la description et l'étrangeté troublent mes étudiant·es. Tout de cet environnement semble prodigieux, envoûtant, malgré des repères qui nous sont connus. Et je me plais, pour stimuler leur réflexion, à leur demander : ce texte dépeint-il un monde ancien, un monde futur, ou nous parle-t-il du présent ? Dans les parcs de la Gaspésie ou à Forillon, cet été, je me sentais presque comme dans la nouvelle. Le passé était écrit là, dans les galets gris et doux de la plage, dans les strates rocheuses qui nous entouraient. Au présent, nous marchions dans des sentiers balisés et avions payé notre droit d'entrée ; pas de dôme, mais pas de nature protégée au-delà des limites du parc, non plus. Et le futur se laissait pressentir : déjà, quand je rappelais qu'il y avait vingt ans, j'avais vu un caribou sur le sommet du Mont Albert, on me signifiait que désormais, c'était chose impossible. Qui n'a pas entendu parler de la décroissance fulgurante des hardes, qui ne sait pas le danger d'extinction imminent qui pèse sur tous les mammifères et les oiseaux dont l'existence, en bordure du sentier du parc, nous enchante mais dont le sort, le reste du temps, nous est indifférent ? Le futur de la forêt serait silencieux, si elle ne partait pas tout simplement en fumée.

Nous filions au large de Rivière-du-Loup, faisant nos adieux émus à l'été. Je prenais mes courriels. On me demandait d'amener mon enfant à jeun et de ne pas oublier son « masque de clown », pour l'extraction des canines : c'est par là que le dentiste lui enverrait du gaz hilarant dans les poumons, provoquant chez elle un état de « sidération consciente » facilitant l'opération. Je me suis trouvée songeuse. N'était-ce pas l'état dans lequel j'avais vécu mes vacances ? Ou dans lequel nous nous trouvons toutes et tous, peut-être, lors de nos marches en nature, de nos randonnées en forêt ? Voire dans notre quotidien ? Une sidération consciente : nous savons qu'on nous arrache notre terre. Qu'on prend et gaspille une part inestimable, irremplaçable du vivant qui, en réalité, est nous. Nous restons là, pourtant, béats, doucement immobiles, même complices, alors que des pans entiers du vivant disparaissent, que l'air pur se raréfie, que nos océans deviennent progressivement des spas en plein air. Nous acceptons d'explorer une nature préservée comme on va au musée : avec un ticket, dont on peut craindre qu'un jour, il ne nous sera même plus accessible. Et ce n'est pas drôle.

J'ai pensé à *Elpi*, de son surnom : poisson et vertébré, muni de branchies et de poumons, de nageoires et de phalanges, il a trouvé le courage de changer de monde, de sortir de l'eau pour explorer la terre. Mais qu'en sera-t-il de nous ? Il n'existe, à ce que je sache, aucun nouveau monde pour nous à habiter. ◄

INACTUALITÉ CYBERPUNK

Rachel Lamoureux, Littérature

tu aurais dû parler des élections, comme tout le monde.

mais tu ne sais pas comment renoncer à l'envie de dire que tous tes muscles se tendent lorsque tu quittes la maison et que tu redécouvres l'emplacement vide où il avait l'habitude de garer sa voiture. tu te souviens de la joie étrange qui se propage comme un élan de chaleur dans ton torse lorsque tu perçois des objets qui tiennent lieu d'autres choses qu'eux-mêmes. parce qu'il t'apparait de plus en plus clairement que les personnes sont contenues et cernables dans tout ce qu'elles touchent. tu vois une sorte d'aura dorée, un fil précieux qui se dépose délicatement à la surface des choses. tu ressens dans ton corps l'arbitraire du signe. il n'y a pas si longtemps, tu te demandais ce qui pouvait bien nous distinguer de la machine, nous l'humanité, mais la question se tient déjà loin derrière. sa résolution partielle ne l'érige pas au-devant de ta conscience. quand un problème trouve résolution, tu ne t'éternises pas dans l'émerveillement. tu passes au prochain, dans l'urgence du désir de comprendre, de connaître.

tu aurais dû parler des élections, comme tout le monde.

mais, puérile et irresponsable, tu résistes, aux vrombissements de l'actualité, à la logique du moins pire, à l'injonction d'être politisée à la manière des médias et des masses.

ici, c'est le journal du syndicat. quoi qu'on en dise, il y a toujours des attentes : implicites, supposées, prêtées à tort et à travers. rien n'est si simple. tu sais que lorsqu'on te donne carte blanche, lorsqu'on te dit que tout est possible, le cadre, lui, ne lésine pas. tu connais la ligne derrière la ligne, et le coût qui vient avec le geste de la franchir.

écrire est coûteux. ça doit t'en coûter. la valeur du sacrifice doit être proportionnelle à l'importance de la demande.

les lieux de parole circonscrivent la parole. l'interlocuteur dicte l'infléchissement du propos. que puis-je dire dans ce qu'il m'est permis de dire ? jusqu'où repousser l'interdit avant de le rencontrer, d'en faire les frais ?

tu es dans le texte comme dans la classe. tu te tiens debout, devant la parole.

tu as pris ton courage à deux mains pour raconter ce que tu traverses à une collègue, en quelques minutes, dans le cadre de la porte de son bureau. tu te dis que derrière la fonction, il y a du vivant. tu sais que le vivant cherche à vivre, à surpasser ce qui le mine. tu as pris le risque de déposer une petite pierre à la couleur de ton aura. tu ne demandes pas qu'on la ramasse, encore moins qu'on la chérisse. tu sais seulement qu'il n'y a pas de lien qui puisse se tisser sans tendre vers l'autre. ta voix ne s'est pas brisée. c'est une victoire, un geste incommensurable. mais le réel te rattrape, à quelques pas de là dans le couloir. il y a cet autre collègue qui toujours te salue comme si ta présence enveloppait les murs de cette substance feutrée et riche. il y a de ces êtres qui n'ont pas besoin de nous connaître parce qu'ils nous perçoivent avec justesse. influencée par ton visionnement compulsif d'animés japonais, tu as l'habitude de te pencher pour dire bonjour, sorte de geste de déférence à l'égard des gens que tu estimes. tu te penches ; il se penche à son tour. et toujours il te salue en prenant le soin de dire ton prénom. et ce n'est rien, et c'est déjà trop. il te demande comment tu vas. le mécanisme se fissure, mais la machine ne lâche pas. tu lances un « non, ça va pas. » ses yeux s'écarquillent. il a l'intelligence de savoir que les formules de convenance ne conviennent pas à tout le monde, ni en toutes circonstances. tu as l'indécence de parler. les mots ne sont plus que des mots. les gestes ne sont plus que des gestes. tu perçois l'aura lumineuse qui émane de son corps. il répond avec humour « moi non plus », mais tu n'as pas sa délicatesse. tu ne prends pas le temps de lui demander pourquoi. à une vitesse fulgurante, tes yeux quittent ses yeux. quelque chose clignote en toi, tout s'allume et sonne l'alarme. il faut à tout prix et au plus vite réparer l'indécence, reprendre sa place dans l'organisation du monde, exercer sa fonction propre. tu t'arraches à la douceur du lien, tu sens le fil se rompre. tu te demandes tout ce qui se cache derrière sa propre réponse. tu espères qu'il ne se sent pas abandonné par ton incapacité à soutenir son regard, à t'immobiliser, à prendre le temps d'habiter un lieu où il pourrait déposer une part de lui. mais le mouvement permet à la courroie du mécanisme de ne pas céder.

tu es dans la classe comme tu es dans le texte. tu es dans le monde comme tu es dans ta tête. tu avances avec précaution. tu es obligée parce que tu as ces yeux sombres et profonds dont l'expressivité bouleverse. avec toi, tout est trop grave, trop engageant. ta présence monte au nez comme un parfum capiteux. tu le sais car si parfois les têtes se tournent sur ton passage, tu vois les mains se porter machinalement aux bouches. tu as l'allure d'une circonstance aggravante. tu le sais parce qu'il a dit que tes standards étaient trop élevés, que tu lui mettais une pression indue, qu'il n'y avait plus rien dans ce commerce conjugal à gagner. la transaction a échoué. selon lui, ce n'était plus une bonne affaire. tu n'es pas certaine que ta machine ait été fabriquée pour encaisser ce genre de coup.

tu te tiens à la lisière des mots ; ils sont la promesse et l'ultime désertion. tu sais que ta fonction te précède, ton visage te précède. tu sais que l'agencement des compositions ne laisse que très peu de place pour la désarticulation. les rouages doivent s'emboîter. le mécanisme ne doit en aucun cas se rompre. il faut un certain temps avant que ce qui se fissure en vienne à se rompre.

la rupture survient quand il n'y a plus rien à sauver. tu ne veux plus qu'on te sauve. tu n'en peux plus de chercher à réparer ce qui se démembre. tu as usé la machine en la mettant au service d'un projet trop ambitieux. tu aurais voulu être utile, et donc irremplaçable. mais les boulons et les vis volent en éclats et l'huile gicle et ternit de mordoré le rose de ta peau. tu sais que vétuste, corrodée et grabataire, de toi on ne pourra que glaner ici et là les pièces épargnées, celles qui pourraient encore servir. tu te sens pourtant irrécupérable.

mais tu persistes et perdures, parce que tu refuses dans toutes les fibres de ton être d'être interchangeable. le déchet de l'un est la trouvaille de l'autre. et tu oses croire que ceux qui usent et jettent laisseront un jour place à ceux qui rafistolent et réparent.




30